

## Announcement



N° 2025-04

### Objet : Nouveaux formulaires de renonciation à utiliser

**Date : Le 10 février 2025**

En raison de récents changements à la loi québécoise, le courtier d'assurance a émis quatre nouveaux formulaires de renonciation à utiliser au Québec. Ils sont disponibles sous l'onglet *Assurances* du site Web de CARS. Voici des liens directs :

- [General Waiver - French](#) (pour les participants francophones qui compétitionnent au Québec)
- [General Waiver – English](#) (pour les participants anglophones qui compétitionnent au Québec)
- [Parental Consent Waiver – French](#) (pour les participants francophones qui compétitionnent au Québec)
- [Parental Consent Waiver – English](#) (pour les participants francophones qui compétitionnent au Québec)

Les exigences suivantes continuent de s'appliquer :

- Un formulaire électronique de renonciation en anglais [Annual English Electronic Waiver](#) pour les participants anglophones.
- Les participants francophones qui compétitionnent hors Québec doivent remplir le formulaire de renonciation [General Waiver French](#).
- Tous les formulaires papier doivent être imprimés sur du papier format légal.
- Nous demandons aux organisateurs de fournir aux participants le formulaire de renonciation dans la langue qui leur est la plus familière.

**À compter du 10 février 2025, le formulaire électronique de renonciation en français ne sera plus valide. Tous les rallyes du Québec doivent utiliser les formulaires de renonciation en papier.**